



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E187912

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/11/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 12 175

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY B 480 731 769

Siret : 480 731 769 00133

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10782662404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10782662404

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/12/2022

Raison sociale : M-ENERGIES SERVICE 88 (AGENCE)

8, RUE BOULAY
88190 GOLBEY

Téléphone : 03 29 31 28 29

Portable :

Site Internet :

E-mail : qualifications@m-energies.fr

Responsabilité légale :

FORTIER AURÉLIEN- DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	16/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/09/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.